Solidaires Finances Publiques
DIRCOFI CENTRE OUEST

La force de tous les agents de la DGFiP

Solidaires Finances Publiques

COMPTE RENDU AUDIO CONFÉRENCE DU 4 MAI 2020 DE 10H00 A 11H40

Une sixième audio-conférence dans le cadre de la pandémie du Covid 19 a eu lieu le lundi 4 mai 2020 entre les organisations syndicales locales et la direction de la DIRCOFI Centre Ouest.

Les sujets abordés ont été les suivants :

1°) <u>Questions Ressources Humaines</u> :

- <u>Jours de congés et jours RTT</u> :

La direction a indiqué que la note DG sur le sujet des congés n'était toujours pas parue.
SOLIDAIRES a rappelé que Solidaires Fonction Publique avait engagé un recours contre l'ordonnance congés/RTT devant le Conseil d'État. La Haute assemblée a décidé d'enjoindre le gouvernement à produire, avant le 4 mai (12 heures), un mémoire en défense de notre requête. Notre organisation aura jusqu'au 5 mai pour y répondre.

En réponse à SOLIDAIRES, la direction a indiqué que, s'agissant de la période de pré-déconfinement à partir du 11 mai, les collègues en position d'ASA pour motif familial (garde enfants moins de 16 ans) le resteront.

- <u>Stagiaires</u>

Après publication du mouvement de mutation national le 29 mai, seuls ceux définitivement affectés à la DIRCOFI (un seul collègue concerné à Chartres) nous rejoindront, à compter du 8 juin, pour une « découverte des services ». Leur stage probatoire de trois mois ne débutera que le 1er septembre.

Les modalités de la formation des inspecteurs promus par liste d'aptitude restent non précisées.

Un contrôleur stagiaire devrait rejoindre dès le 18 mai la résidence de Nantes.

- <u>Mouvements de mutation</u> :

La direction a confirmé ne pas avoir d'information au niveau du calendrier de publication des mouvements nationaux de mutations des cadres A, B et C.
Toutefois, lors de la rédaction du compte-rendu de la présente audio-conférence, le calendrier des mouvements nationaux a été publié (http://ulysse.dgfip/actu/rh/2020/05/mutations-et-affectations).

La direction a rappelé que les conditions calendaires vont être très resserrées pour les mouvements locaux. Les agents concernés devraient avoir une dizaine de jours pour formuler leurs vœux locaux, dès que l'application ALOA version 2 sera en ligne (probablement à partir du 9 juin). Les agents devront être sensibilisés à la formulation de leurs vœux. Ils pourront mentionner toutes précisions personnelles quant à l'affectation locale d'autant plus que le délai sera contraint. Les organisations syndicales locales ont été invitées à signaler les cas particuliers ou les difficultés rencontrées par les agents, de façon informelle, au fil de l'eau, mais le plus rapidement possible.

La date de prise de poste des agents mutés au 1er septembre prochain sera respectée.

2°) <u>Plan de déconfinement :</u>

La direction a indiqué attendre la note de la DG à propos de la sortie progressive de la période de confinement.

La direction a commenté la note locale datée du 4 mai 2020 intitulée « Organisation de la sortie de la période de confinement – covid 19 » qu'elle a adressée ce matin aux représentants du personnel avant le début de la présente réunion.

La direction a insisté sur le fait qu'il fallait impérativement limiter le nombre de personnes au bureau à compter du 11 mai prochain ; le principe demeure, partout où cela sera possible, le télétravail. Elle a souligné le rôle et la responsabilité du chef de service qui devra veiller à la bonne position de l'agent dans SIRHIUS. Elle ajoute qu'il fallait par ailleurs éviter que des collègues soient isolés sur site.

En réponse à SOLIDAIRES à propos de l'isolement des collègues, la direction a observé qu'il serait demandé aux chefs de service, le cas échéant, d'entretenir une communication par téléphone et/ou SMS toutes les 2/3 heures.

En réponse à SOLIDAIRES à propos de la position administrative à retenir des collègues dont un proche est en situation de fragilité, la direction a indiqué que l'examen se ferait au cas par cas et que le référent en la matière était le médecin de prévention.

La direction a indiqué qu'elle n'était pas en capacité de répondre à une éventuelle mise à jour de SIRHIUS pour les vérificateurs qui viendraient au bureau quelques demi-journées par semaine (ce qui au demeurant n'est pas conseillé).

S'agissant des souplesses horaires évoquées par la note locale du 4 mai, la direction a précisé que cela pourrait se faire service par service.

S'agissant des rédacteurs des divisions 2, 3 et 4 (Rennes), 5 (Nantes) et 6 (Orléans) qui télétravaillent en mode dégradé, la direction a indiqué que cette situation allait se poursuivre, sauf besoin de consultation de dossiers, récupération de matériels bureautiques et réalisation de tâches administratives liées à la reprise des dossiers en cours. Le NAVIS reste en accès libre jusqu'au 31 mai.

SOLIDAIRES observe que le respect des préconisations en matière d'hygiène et de sécurité poserait des difficultés d'application dans les nouveaux locaux de la division 6 à Orléans. La direction a rappelé que le déménagement était reporté à une date non déterminée.

S'agissant de la distance minimale visée dans sa note du 4 mai à propos des préconisations en matière d'hygiène et de sécurité (2 mètres paragraphe 2-2 et 1 mètre paragraphe 3-2), la direction a convenu qu'elle aurait pu ne retenir qu'une seule distance de 2 mètres…

La direction a mis en garde sur certaines pratiques de désinfection. On ne désinfecte pas le mopieur, sous peine de l'altérer dans la durée, mais on se désinfecte les mains. Elle considère qu'il faut faire attention avec les gants car leur retrait est très particulier. Elle a noté qu'il faudrait s'assurer de l'approvisionnement régulier des produits d'hygiène (savon, gel, papier ,…).

SOLIDAIRES a demandé ce que la direction entendait par réalisation d'un nettoyage régulier des locaux principalement par la société de nettoyage, notamment au regard de la fréquence.

La direction a indiqué que les situations étaient différentes :

- dépend du nombre de personnes présentes sur site ;
- site hébergé / site autonome ;
- dépend du budget des directions locales hébergeantes.

Pour tous les sites propres de la DIRCOFI Centre Ouest, un devis a été demandé aux sociétés de nettoyage pour une prestation complémentaire de nettoyage (« petit ménage » en début d'après-midi d'une durée d'une heure).

La direction a ajouté qu'il était difficile de se procurer des lingettes, c'est pourquoi, elle avait commandé des sprays désinfectants. Le gel hydro-alcoolique sera disponible sous forme de bidons collectifs d'un litre. La commande de fioles individuelles semble bloquée.

SOLIDAIRES sera attentive au strict respect des préconisations en matière d'hygiène et de sécurité.

S'agissant des masques, c'est le grand flou ! La semaine dernière, la direction indiquait que des commandes avaient été effectuées au niveau de l'UGAP pour le compte de la DGFIP. Depuis le milieu de la semaine dernière, le circuit de commandes et de distribution a changé. Les Préfets centralisent les commandes de la DGFIP. La direction n'a pas été en capacité de dire combien de masques seraient disponibles pour les agents en présentiel et quand ils le seraient (probablement pas dès le 11 mai selon la direction).

SOLIDAIRES a indiqué que certaines DDFIP/DRFIP avaient centralisé des besoins de masques (2 masques en tissu réutilisables par agent) en incluant les agents DIRCOFI pour les commandes aux Préfets.

La direction a rappelé qu'il y aurait une réunion interministérielle (RIM) aujourd'hui et que les choses pourraient encore évoluer.

S'agissant de la restauration collective, là non plus, la situation n'est pas arrêtée. Des formules de restauration froide (panier-repas) seraient envisagées selon les endroits.

SOLIDAIRES a rappelé sa revendication d'obtenir, en l'absence de restauration collective, des indemnités de frais de repas pour les fonctionnaires privés de restaurant administratif.

La direction a indiqué ne pas avoir de réponse mais allait se renseigner.

3°) <u>Préparation du plan local de reprise :</u>

La direction a indiqué attendre une note cadre de la DG à propos notamment des missions de contrôle.

Pour autant, la direction a souligné qu'il n'y aurait pas d'envoi de pièces de procédure au mois de mai et rappelé que les nouveaux contrôles ne seraient pas engagés avant septembre/octobre. Pour les vérifications en cours, il y aura un arbitrage dossier/ dossier concernant la suite à donner : annulation des contrôles qui viennent d'être engagés ? Abandon de certaines rectifications compte tenu de la situation financière des entreprises vérifiées ? Sauf situation de fraude avérée, il conviendra de reprendre le CF uniquement sur les axes identifiés (ne pas élargir le contrôle).

Le Groupe de Travail Local créé pour mettre en place le plan local de reprise va se réunir cette semaine en fonction des consignes de la DG.

En réponse à SOLIDAIRES, la direction a indiqué qu'il y aurait une note locale d'accompagnement spécifique avec des consignes propres aux interventions sur place.

Le GT va décliner les modalités du plan local de reprise à partir des propositions des chefs de service. Il s'agira d'un processus centralisé afin qu'il y ait une application identique quel que soit le service.

La direction a ajouté que les BCR étaient en attente d'orientations en matière de recherche. Une fiche complémentaire recherche sera établie à partir d'un GT dont les pilotes sont la DIRCOFI Centre Est et la DIRCOFI Sud Est.

Le plan de déconfinement de la DIRCOFI Centre Ouest doit être présenté en CHSCT (le 20 mai pour le CHSCT 35 dont dépend la DIRCOFI Centre Ouest).

4°) <u>Offre de soutien de la DIRCOFI aux DDFIP/DRFIP</u> :

La direction a rappelé les 3 volets du dispositif de soutien de la DIRCOFI aux DDFIP/DRFIP :
1°/ Accompagnement PAS / TVA (opération finie) : 1 seul collègue concerné ;
2°/ Fonds de solidarité aux entreprises : environ 20 collègues sont concernés (sur les 102 volontaires) et 6 directions locales sont intéressées ; les demandes des directions locales restent très faibles (seule la DDFIP 37 a souhaité 1 ou 2 collègues de plus) ;
3°/ Campagne IR : désormais 50 collègues sont impliqués et 8 directions locales concernées. La campagne IR est assurée soit par téléphone (appels sur rdv) soit par e-contacts.
Suite au 2ème recensement relatif au renfort téléphonique (centres de contact) 23 agents supplémentaires se sont portés volontaires. Les collègues volontaires (soit près de 70) ont des référents locaux.

La direction a demandé aux chefs de service de faire du « reporting » au regard des tâches habituelles des agents volontaires pour donner un caractère principal ou exclusif à leur mission de renfort auprès des DDFIP/DRFIP.

SOLIDAIRES a demandé que les missions assurées par les agents DIRCOFI dans le cadre de ce renfort soient incluses dans les missions prioritaires du Plan de Reprise d'Activité. Il s'agit pour notre organisation de s'assurer que les droits que pourraient avoir les collègues des directions locales exerçant ses missions soient étendus aux agents volontaires des DIRCOFI participant à cette offre de soutien.

La prochaine audio-conférence d'information entre les organisations syndicales et la direction est prévue le lundi 11 mai 2020 à 10H00.

Prenez soin de vous, de vos proches et de vos collègues.

RESTONS EN CONTACT
N'hésitez pas à nous faire remonter vos demandes ou interrogations sur
solidaires-fp-dircofi-co@dgfip.finances.gouv.fr
Retrouvez également d'autres informations sur notre site national
https://solidairesfinancespubliques.org
Pendant cette période de confinement, le journal l'UNITE est ouvert à tous